

Faculté des arts et des sciences
Département de science politique

POL 2405 – Violence politique

Hiver 2025

Horaire : jeudis 12:30 - 15:30

Professeure : Vanessa Jérôme

Bureau : C-3124

Disponibilité : Sur rendez-vous

Objectifs

Le cours est dédié à l'analyse de la violence politique. Elle est envisagée dans une double perspective : en tant qu'événement enchevêtré dans les contextes (inter) nationaux (guerres, génocides, terrorismes...) ; et en tant que produit - plus ou moins conscientisé - d'interactions sociales structurées à l'intersection de la classe, de la race, du genre et du territoire.

Le cours offre aux étudiant·es d'intégrer la question de la violence à leurs réflexions géopolitiques, et de saisir, dans le même temps, l'entrelacement des logiques historiques, géographiques, économiques et sociales qui préside à sa (re) production. Il invite également à s'interroger sur les techniques de non-violence et de contre-violence qui contribuent, de manière inégale, à la ritualisation de la violence politique ou aux transformations les plus récentes de ses manifestations.

Pédagogie

Le cours est dispensé sous forme magistrale mais la discussion et les échanges critiques sont fortement encouragés. Une bienveillance et un respect tout particuliers sont demandés, eu égard aux affects que peuvent susciter les thèmes abordés dans les matériaux de cours et les discussions. Adossé à un ensemble de lectures obligatoires de textes académiques en français, mêlant auteurs et autrices européen·ne·s et canadien·ne·s, le cours mobilise aussi du matériel journalistique et audiovisuel, et fait place à quelques invité·es.

Évaluation

L'examen final s'inscrit dans le cadre de la session d'examen prévue par l'université. Il prend la forme d'une question à réponse longue, à laquelle les étudiant·es devront répondre en mobilisant les connaissances acquises dans le cours. Cet examen vaut pour 40% de la note finale. Une note de réflexion dans laquelle les étudiant·es interrogeront leur position à l'intersection des logiques violentes est à rendre pour la fin du semestre. Elle vaut 20% de la note finale. Un quizz sur table est proposé à la fin de chacune des parties de cours. Il permet d'évaluer l'assimilation des « essentiels » du cours au fur et à mesure de son développement. Chaque quizz représente 10% de la note, pour un total de 40% au final.

Plan de cours

ATTENTION : les références bibliographiques sont données à titre indicatif. Elles peuvent être modifiées en fonction du niveau et des intérêts des étudiant·es.

9 janvier - 1

Présentation du cours et de ses modalités

Introduction : qu'est-ce que la violence politique ?

** Il n'y a pas de lecture préparatoire pour cette séance **

Lecture conseillée :

- Crettiez, Xavier, Duclos, Nathalie. « Introduction. Les violences politiques. Définition et typologies ». Dans *Les violences politiques. Débats, diversité, dynamiques*, sous la direction de Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, 5-23. Paris : Armand Colin, 2021.

16 janvier - 2

Partie 1.

Guerres et conflits internationaux : faire parler/taire les armes, s'interposer.

Lectures au choix :

- Schu, Adrien. « Qu'est-ce que la guerre ? Une réinterprétation de la « Formule » de Carl von Clausewitz ». *Revue française de science politique*, 6, n°2 (2017) : 291-308.

- Maestracci, Coline. « Comment devient-on combattant ? Recourir au concept de carrière pour l'analyse des parcours d'engagement d'ex-combattants ukrainiens de la guerre du Donbass », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 1, n°1 (2021) : 229-246.

+ Intervention d'Emanuel Licha « Topographie des violences de masse et paradoxes de l'interposition internationalisée ».

23 janvier - 3

Guerres civiles, révolutions : lutter pour un certain changement.

Lectures au choix :

- Baczko, Adam, Dorronsoro, Gilles. « Pour une approche sociologique des guerres civiles ». *Revue française de science politique*, 67, n°2 (2017) : 309-327.
- Conférence « La révolution tranquille » par Martin Pâquet et Stéphane Savard, à propos de leur ouvrage *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Éditions du Boréal, 2021. En ligne sur <https://youtu.be/CU2Cu104Vkg>
- + Discussion autour du documentaire *Les événements d'octobre 1970*, de Robin Spry (1974).

30 janvier - 4

Génocides et exterminations de masse : violences et disponibilité génocidaire.

Lectures au choix :

- Chaumont, Jean-Michel. « 6. Qu'est-ce qu'un génocide ? ». Dans *La concurrence des victimes Génocide, identité, reconnaissance*, 203-237. Paris : La Découverte, 2010.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane. « Les violences extrêmes du XXe siècle à l'aune de l'histoire et de l'anthropologie Le génocide des Tutsi du Rwanda ». *Revue d'Histoire de la Shoah*, 1, n°190 (2009) : 137-151.
- + « Des hommes disponibles ou la vie ordinaire des génocidaires », entrevue avec Rithy Panh, Richard Rechtman et Sylvain Bourmeau, *France Culture*, 1er Février 2020. En ligne sur <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-suite-dans-les-idees/des-hommes-disponibles-ou-la-vie-ordinaire-des-genocidaires-2943077>

6 février - 5

(Anti) Terrorisme : contre qui, quoi et comment se défendent les États ?

Lectures au choix :

- Sommier, Isabelle. « Du terrorisme comme violence totale ? ». *Revue internationale des sciences sociales*, 174 (2002) : 525-533.
- Charbonneau, Bruno, Debos, Marielle, Hanon, Jean-Paul, Olsson, Christian, Wasinski, Christophe. « De la guerre contre le terrorisme aux guerres sans fins : la co-production de la violence en Afghanistan, au Mali et au Tchad », *Cultures & Conflits*, 3, n°123-124 (2021) : 67-82.
- + Entrevue avec Vanessa Codaccioni, « Sommes-nous entrés dans une société de vigilance ? », *France Culture*, 2021. En ligne sur <https://www.youtube.com/watch?v=HDqtSFXuF2o>

13 février - 6

Partie 2.

Colonialismes : logiques d'hier et d'aujourd'hui

Lectures au choix :

- Vaillancourt, Luc, Tailleur, Sandrine, Urbain, Émilie. « Introduction ». Dans *Voix autochtones dans les écrits de la Nouvelle-France*, sous la direction de Luc Vaillancourt, Sandrine Tailleur et Émilie Urbain, 5 -18. Paris : Hermann, 2019.

- Néméh-Nombré, Philippe. « Coriolan, Ruperhouse et la cabane à sucre : la durée de la violence coloniale et raciale au Québec ». *Politique et sociétés* 43, n°1 (2024) : 13-37.

+ Discussion autour du documentaire *Yintah. Tells the Story of the Wet'suwet'en Nation's Fight for Sovereignty*, de Jennifer Wickham, Michael Toledano et Brenda Michell (2024).

20 février - 7

Extractivismes : intersection des luttes et des résistances au-delà des frontières

Lectures au choix :

- Allain, Mathilde, Maillet, Antoine. « Les mobilisations autour de l'extractivisme. Circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation ». *Revue internationale de politique comparée*, 28, n°3 (2012) : 7-29.

- El Guerrab, Zaïnab. « 6. Luttes transnationales contre l'extractivisme à Montréal ». Dans *Le Québec en mouvements*, sous la direction de Pascale Dufour, Laurence Bherer et Geneviève Pagé, 113-130. Québec : PUM, 2023.

+ Entrevue avec Anna Bednik « Extractivisme : jusqu'où exploiter la nature ? », *Médiapart*, En ligne sur <https://www.youtube.com/watch?v=DG6d7-Jk4x4>

27 février - 8

Partie 3.

Genre de la violence et violences de genre : une (cyber) guerre de basse intensité ? Lectures au choix :

- Falquet, Jules. « Guerre de basse intensité contre les femmes ? La violence domestique comme torture, réflexions sur la violence comme système à partir du cas salvadorien ». Dans *Persécutions de femmes*, sous la direction de Jane Freedman et Jérôme Valluy, 81-113. Paris : Terra-HN, 2007.

- Blais, Mélissa. « Penser les objectifs du contremouvement antiféministe ». Dans *Le Québec en mouvements*, sous la direction de Pascale Dufour, Laurence Bherer et Geneviève Pagé, 219-230.

Québec : PUM, 2023.

+ Discussion autour du reportage « Transphobie : des blessures quotidiennes », *Le Devoir*, 2023.

Semaine de relâche du 3 mars au 9 mars.

13 mars - 9

Racisme : une violence « systémique » ?

Lectures au choix :

- Galonnier, Juliette, Sabbagh, Daniel, Simon, Patrick. « Les qualifications du racisme en débat ». *Mouvements*, n°2 (HS) (2022) : 9-17.

- Zoghliami, Khoula. « L'anti-racisme au Québec face aux limites de la représentation stratégique ». Dans *Le Québec en mouvements*, sous la direction de Pascale Dufour, Laurence Bherer et Geneviève Pagé, 131-148. Québec : PUM, 2023.

+ Discussion autour du film *The Ninth Floor*, de Mina Shum (2015).

20 mars - 10

Renouveaux populistes : la violence au nom du peuple ?

Lectures au choix :

- Cucchetti, Humberto, Dézé, Alexandre, Reungoat, Emmanuelle. « Le populisme est un phénomène politique nouveau ». Dans *Au nom du peuple ? Idées reçues sur le populisme*, 35 -41. Paris : Le Cavalier Bleu, 2021.

- Renaut, Alain, Lauvau, Goeffroy. « Chapitre 3. Les populismes comme incitations à la violence ». Dans *La Conflictualisation du monde au XXIe siècle Une approche philosophique des violences collectives*, 351-370. Paris : Odile Jacob, 2020.

+ Podcast *Tour de table*, animé par Frédéric Mérand et Jennifer Welsh, « American Populism and the 2024 Presidential Election » avec François Furstenberg, Épisode 17 sur <https://pol.umontreal.ca/departement/baladodiffusions/tour-de-table/> ET Entretien avec Perry, Barbara et Cloutier-Roy, Christophe. « Une extrême-droite canadienne influente ou sous influence ? ». *Politique américaine*, 2, n°41 (2023) : 127-134.

27 mars - 11

Partie 4.

(Se) défendre : subjectivités (contre) répressives

Lectures au choix :

- Dorlin, Elsa. « Prologue ». Dans *Se défendre. Une philosophie de la violence*, 5-17. Paris : La Découverte, 2017.

- Butler, Judith. « Postface. Repenser la vulnérabilité, la violence et la résistance ». Dans *La force de la non violence. Une obligation éthico-politique*, 205-226. Paris : Fayard, 2012.

+ Entrevue avec Fabien Jobard « A quoi sert la police ? », Les idées large, ARTE sur <https://www.arte.tv/fr/videos/117234-001-A/a-quoi-sert-la-police/#>

3 avril - 12

Sortir de la violence/Maintenir la paix : reconnaître, juger, réparer, reconstruire.

Lectures au choix :

- Crettiez, Xavier, Duclos, Nathalie. « Chapitre 10. Les politiques internationales de sortie de la violence ». Dans *Les violences politiques. Débats, diversité, dynamiques*, 213-232. Paris : Armand Colin, 2021.

- Hatto, Ronald. « Le Conseil de sécurité et les opérations de maintien de la paix ». *Revue québécoise de droit international*, HS (2021) : 57-69.

+ Conférence de Sandrine Lefranc et Sharon Weill, « Justice pénale et transitionnelle. Comment sortir des violences collectives ? », sur http://youtu.be/AG1GzOEC_8g?feature=shared

10 avril - 13

Conclusion - Mondes académiques en danger

Lecture :

- Intervention d'Éric Fassin, auteur de *Misère de l'anti-intellectualisme*, Textuel 2024 - à confirmer.

Examen final : 24 avril - 12h30-15h30

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences

humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.